

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 SEPTEMBRE 2022

Le conseil a débuté à 20h30, étaient présents :

Mmes BEAUCHAMP-SIDER Bernadette et DIORE-GOINARD Laurence ;

Mrs BESSON Hugues, COUDOUMIE Dominique, LEBREAUD David, MOUROT Christophe (en visio conférence), ROUSSEL Jean-Pierre, SIDER Merzouk.

La séance a commencée par la lecture et la validation du compte rendu de l'assemblée générale du 10 septembre. Elle a été l'occasion d'une mise au point sur la situation du bâtiment de l'Abbaye Nouvelle, et des contraintes techniques et de sécurité. Dominique précise d'ailleurs que le nom réel du bâtiment est « l'Abbaye Sainte Marie de Gourdon », surnommé « l'abbaye nouvelle », surnom donné ensuite à l'ensemble du village érigé autour. La discussion s'est ensuite portée sur deux choix possibles concernant la réalisation des modules/panneaux d'information, leurs avantages et difficultés respectifs : soit une commande auprès d'un ferronnier d'art, soit sous forme d'un atelier ouvert, mené là aussi par un ferronnier professionnel (sous forme de stage d'initiation à la soudure et au travail du métal, avec participation payante). L'idée de faire appel à des élèves de lycée professionnel a été abandonnée, à cause des délais nécessaires pour présenter et planifier un projet pédagogique. Merzouk se chargera de contacter les deux ferronniers pressentis pour obtenir un devis et la faisabilité (durée, organisation, matériel nécessaire...) de chacune des idées. Ces éléments précisés, le projet sera présenté à la mairie afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

Nous avons ensuite procédé à l'élection du bureau pour l'année 2022- 2023 :

Merzouk SIDER est réélu président, ainsi que Laurence DIORE-GOINARD comme présidente adjointe.

Bernadette BEAUCHAMP-SIDER est réélue trésorière, Jean Pierre ROUSSEL est élu trésorier adjoint.

Hugues BESSON est élu secrétaire, et Dominique COUDOUMIE secrétaire adjoint.

Les principaux projets pour l'année à venir ont été évoqués :

- **La fête du pain**, début juillet. Il s'agit dans un premier temps de prendre rendez-vous au local avec la propriétaire du four à pain. L'association propose de financer l'achat d'une porte neuve du four en remplacement de celle existante qui est abîmée.

- **L'embellissement du village** : après la fête des plantes, fleurir d'année en année le village en commençant par les alentours de l'abbaye. En deux étapes : une pour définir les emplacements et creuser les trous, et la seconde qui pourrait prendre la forme d'une animation itinérante à l'ambiance médiévale (costumes, troubadours et musique, conteur) sur chaque lieu de plantation. Les conteneurs de tri pourraient être déplacés sur le parking au dessus du cimetière, afin de libérer la place. Un arbre pourrait y être planté, des bancs installés. Rédiger une demande à envoyer au CIDEED.

- **La fête des plantes** : il faut commencer la prospection et les inscriptions des exposants rapidement, dès octobre (les inscriptions sont closes le 31 décembre). Modifier les bulletins d'inscription pour y indiquer que le prix de l'emplacement reste inchangé depuis plusieurs années, et demander que les exposants s'engagent à prendre en dépôt-vente quelques sacs de l'association (nombre à définir).

- Il a été proposé d'organiser une animation (trail, course, rando ou autre...) pour les bénévoles afin de les remercier de leur engagement et de renforcer la cohésion de l'association.

La séance est levée à 22h30, la date du prochain conseil d'administration est fixée au **jeudi 13 octobre, à 20 heures**.

le secrétaire de séance,
Hugues BESSON.